



**Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration
du vendredi 19 novembre 2010**

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 22 octobre 2010
2. Actualités de l'Université
3. Ressources humaines
 - a. Suite de la campagne d'emplois 2011
 - b. Redéploiement de points NBI au sein de la DSIC
 - c. Application du référentiel d'équivalences horaires
 - d. ~~Report de services~~
4. Finances
 - a. Nouvelle nomenclature budgétaire
 - b. Primes 2010 : utilisation de l'enveloppe RCE et gratification exceptionnelle pour les personnels sous astreinte entre Noël et le Nouvel An
 - c. Etats d'admission en non valeur
 - d. Demande de remise pour présentation à l'assurance suite à un vol de régie
 - e. Avenant à la convention P3 / P7 pour les charges des locaux la rue de paradis pour l'année 2011
 - f. Tarifs d'inscription au congrès de la SAES et ouverture d'un paiement en ligne
5. Réorganisation des composantes et des services
 - a. Schéma de réaménagement des locaux
 - b. Point sur le mouvement des personnels
6. Pédagogie
 - a. Création du Bureau des enseignements transversaux
 - b. Dispositif stage
 - c. Capacités d'accueil en licence, master et doctorat et dispositif APB 2011

~~Charges de mission pédagogique~~

7. Recherche
 - d. Charte de gestion des EA
 - e. Information sur les projets Labex et Idex
 - f. Information sur les projets ANR

~~Conventions~~

- ~~g. Protocole d'accord sur la formation des maîtres dans l'académie de Paris~~
- ~~h. Convention avec l'Association Bernard Gregory~~
- ~~i. Convention LEA — parcours Affaires et Commerce / Formation philologique, option langues appliquées — Université du Tatarstan (Kazan Russie)~~

8. Mise en place d'un nouvel outil dans l'ENT

~~Questions diverses~~

Les points barrés ont été retirés de l'ordre du jour en début de séance ou remis à un CA ultérieur.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 octobre 2010

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du CA du 22/10 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l'Université

Point d'information, pas de délibération.

3. Ressources humaines

Suite de la campagne d'emplois 2011

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le rattachement à la campagne d'emplois 2011 d'un poste de professeur et d'un poste de maître de conférences.

Redéploiement de points NBI au sein de la DSIC

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la réaffectation de points NBI.

Application du référentiel d'équivalences horaires

Point d'information, pas de délibération.

4. Finances

Nouvelle nomenclature budgétaire

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la nouvelle nomenclature budgétaire.

Primes 2010 : utilisation de l'enveloppe RCE et gratification exceptionnelle pour les personnels sous astreinte entre Noël et le Nouvel An

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'utilisation de l'enveloppe RCE et la gratification exceptionnelle pour les personnels sous astreinte entre Noël et le Nouvel An.

Etats d'admission en non valeur

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'admission en non valeur d'impayés Altea pour un montant de 1 878,95 euros.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'admission en non valeur d'impayés Altea pour un montant de 1 391 euros.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'admission en non valeur de chèques impayés pour un montant de 668,90 euros.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'admission en non valeur de chèques impayés pour un montant de 502,56 euros.

Demande de remise pour présentation à l'assurance suite à un vol de régie

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 refuse à l'unanimité l'admission en non valeur d'une somme de 186,56 euros.

Avenant à la convention P3 / P7 pour les charges des locaux la rue de Paradis pour l'année 2011

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le vote d'un avenant à la convention P3 / P7 pour les charges des locaux la rue de Paradis jusqu'au 31 décembre 2011.

Tarifs d'inscription au congrès de la SAES et ouverture d'un paiement en ligne

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le montant des tarifs d'inscription au congrès de la SAES et l'ouverture d'un paiement en ligne.

5. Réorganisation des composantes et des services

Schéma de réaménagement des locaux

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le réaménagement des locaux au rez-de-chaussée du centre Censier.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le réaménagement des locaux au 1^{er} étage du centre Censier.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le réaménagement des locaux au 5^{ème} étage du centre Censier.

Point sur le mouvement des personnels

Point d'information. Pas de délibération.

6. Pédagogie

Création du Bureau des enseignements transversaux

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 2 abstentions la création du Bureau des enseignements transversaux sous réserve des modifications du texte demandées en séance.

Dispositif stage

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve le dispositif stage par 15 voix pour, une contre et 2 abstentions sur un total de 18 votants.

Capacités d'accueil en licence, master et doctorat et dispositif APB 2011

Cette question n'a pas fait l'objet d'un vote à cette séance.

7. Recherche

Charte de gestion des EA

Information sur les projets Labex et Idex

Information sur les projets ANR

Points d'information. Pas de délibération.

8. Mise en place d'un nouvel outil dans l'ENT

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la mise en place d'un service de petites annonces dans l'ENT sous réserve des modifications demandées en séance.

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3



Marie-Christine LEMARDELEY